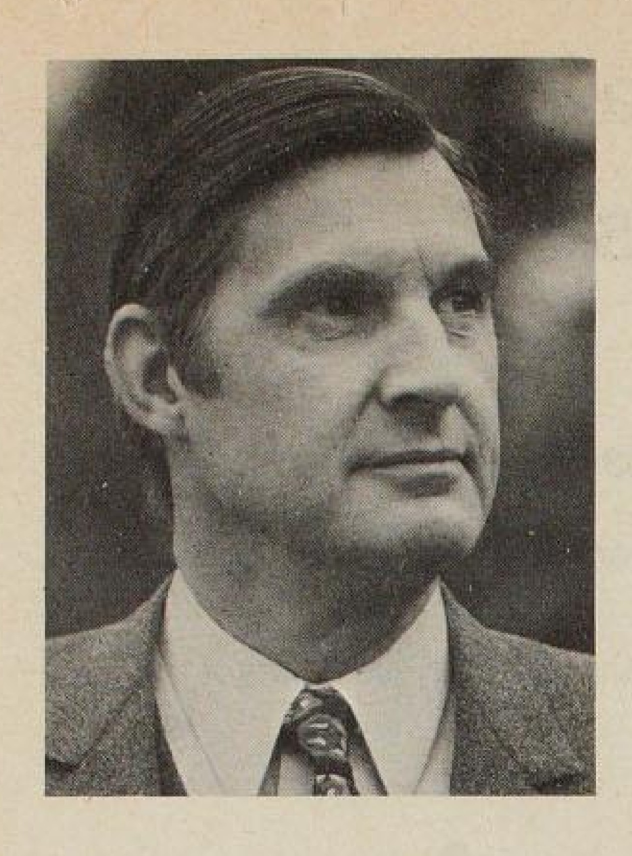


Elections Législatives du 4 Mars 1973

5e CIRCONSCRIPTION DE MAINE-ET-LOIRE

Maurice LIGOT

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE CHOLET

Sollicité par de nombreux amis de tous les cantons de la circonscription et poussé par le souci de mettre au service de notre région le dynamisme mis au service de Cholet, je me présente à vos suffrages aux prochaines élections législatives.

En raison de l'importance de ces élections et de l'enjeu national et local qui s'y attache, j'ai pris cette décision, après mûres réflexions, pour répondre à une triple préoccupation :

Une situation incertaine

— **SUR LE PLAN POLITIQUE,** le renouvellement souhaité pour la plupart et depuis longtemps risque de se faire dans le désordre institutionnel et peut-être d'engendrer de graves crises pour l'avenir ;

— **SUR LE PLAN ECONOMIQUE,** les difficultés monétaires, la hausse des prix rendent la vie difficile pour les familles et les entreprises ; les risques de stagnation, voire de récession sont certains ;

— **SUR LE PLAN SOCIAL,** les aspirations nouvelles de la population sont loin d'être satisfaites et vont provoquer à l'avenir de sérieuses tensions ;

— enfin, **SUR LE PLAN LOCAL,** le niveau de développement de la région choletaise engendre des problèmes nouveaux qui appellent des solutions originales.

Une volonté d'action et de concertation

— pour le **renouvellement des structures** dépassées et l'amélioration des situations rendues mauvaises par l'évolution moderne ;

— pour le **développement harmonieux de la région choletaise** (sur le plan du logement, des équipements, des communications, de la formation et enfin de la qualification de l'emploi), en écartant tout prétexte à l'opposition de la ville et de la campagne ;

— enfin, pour offrir à chacun, jeunes ou âgés, selon ses capacités et ses besoins, le bonheur auquel il a droit et que l'homme politique doit contribuer à favoriser.

Un renouvellement sans bouleversement

Les difficultés rappelées plus haut, la volonté d'action qui vient d'être exprimée supposent **un renouvellement des hommes et des méthodes,** pour assurer une représentation populaire valable, auprès du gouvernement et des administrations.

Il faut des **hommes nouveaux,** ayant eu la confiance de la population, non seulement pour leurs idées politiques, mais pour les preuves qu'ils ont déjà pu apporter de leurs capacités ; capacité de les comprendre, capacité de construire une société nouvelle et plus équitable.

Ma candidature est, pour vous, une candidature d'**action** et de **renouveau.** Elle doit susciter votre réflexion, car elle vous donne cette fois-ci et réellement **la possibilité de choisir et de vous exprimer,** dans le cadre d'une majorité élargie à des hommes nouveaux et rénovée dans son esprit et ses préoccupations.

Je souhaite aussi qu'elle suscite **votre enthousiasme** pour créer un avenir meilleur et pour poursuivre le développement équilibré de notre région. Nous croyons en son destin, vous et moi. Donnez-moi le moyen de la servir comme elle en a besoin.

Au service de la population de la région choletaise

Un véritable représentant du peuple

— jouant un rôle actif à l'Assemblée nationale, face au gouvernement et aux administrations ;

— cherchant à connaître les aspirations et les besoins de la population par un contact permanent avec toutes les oganisations représentatives.

Des projets pour l'avenir :

— Le dynamisme de Cholet résulte d'un effort de coordination et d'animation accompli depuis huit ans par Maurice Ligot et son Conseil municipal.

— L'ensemble du Choletais et des Mauges, dynamique lui aussi, éprouve la même nécessité de coordination et d'animation.

— Il faut une politique de développement pour l'ensemble de notre région, afin de promouvoir les facteurs d'expansion et préserver les facteurs d'équilibre.

Maurice LIGOT vous propose de mettre au service du Choletais et des Mauges le dynamisme et l'efficacité qu'il a manifestés à Cholet.

Les efforts prioritaires porteront sur :

— la satisfaction des besoins en **logements** dans la zone rurale et en ville ;

— la transformation de la situation des **personnes âgées ;**

— le maintien et le développement de l'**artisanat** et du **commerce indépendant** en ville et dans les communes rurales ;

— une recherche de la **qualité des emplois** et de la **qualité de la formation ;**

— une véritable approche des **problèmes de l'agriculture** et notamment de l'élevage, principale richesse de la région ;

— une amélioration des divers **réseaux de communications** (routes, téléphone, etc.) ;

— une politique de **développement des équipements collectifs** sur l'ensemble de la région choletaise dans le cadre d'un plan d'ensemble réalisé en commun.

Maurice LIGOT
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE CHOLET



Suppléant :

Jean HUCHON
Agriculteur
Maire de La Salle-et-Chapelle-Aubry

IMP. FARRÉ & FILS - CHOLET